



CONTRAT DE LOCATION DE VAISSELLE RÉUTILISABLE



Objet:

Dans sa mission de sensibilisation à une consommation responsable, l'association Le TransiStore propose une action concrète de proximité pour lutter contre la prolifération des déchets :
une mise à disposition de vaisselle lavable afin de ne pas recourir à de la vaisselle jetable lors d'événements.

Ce contrat stipule les modalités de la mise à disposition.

Entre les soussignés,

Le prêteur:

La ressourcerie du TransiStore 14 rue Kepler 44240 La Chapelle Sur Erdre
Mail : ressourcerie@letransistore.org Tél : 09 74 97 44 96

et

L'emprunteur:

NOM Prénom de la personne responsable de l'emprunt :

Raison sociale (Pour les associations ou entreprises) :

Adresse :
.....

Tél :

Mail :

Durée:

Le contrat de location est établi entre les parties pour une durée de 8 jours, pendant laquelle l'emprunteur peut disposer de la vaisselle. Celle-ci pourra être rendue avant ce délai de 8 jours, en accord avec Le TransiStore pour l'organisation du retour.

Une location d'une durée supérieure à 8 jours donnera lieu à une facturation complémentaire. Nous contacter pour plus de détails.

Date de retrait souhaitée : Date de retour souhaitée :

Modalités:

La vaisselle mise à disposition est à récupérer à La Ressourcerie du TransiStore, située au 14 rue Képler, 44240 La Chapelle sur Erdre, selon les modalités qui auront été établies lors de la prise de contact avec Le TransiStore.

Elle sera à retourner au même endroit sur les horaires d'ouverture du comptoir de dons.

La vaisselle mise à disposition est dépareillée. Elle doit être rendue propre et sèche.

La mise à disposition de la vaisselle réutilisable se fait en contrepartie d'une participation financière qui a pour but de couvrir les frais liés au temps de personnel nécessaire à la préparation du matériel, l'achat des contenants et à la surface de stockage allouée pour ce service.

Un chèque de caution d'un montant de 100€ demandé au moment du retrait sera restitué au retour de la vaisselle, après comptage et vérification de son intégrité et état de propreté.

Une option de lavage est disponible avec notre partenaire Solidarité Emploi (voir modalités en fin de contrat)

Tarifification:

La mise à disposition de la vaisselle se fera contre remise du règlement.

Le règlement peut se faire, par ordre de priorité :

par chèque (Ordre : Le TransiStore),

par virement IBAN FR76 1027 8360 2900 0115 9610 185

par Moneko (monnaie locale du département)

par espèces.

ATTENTION : Pas de règlement en Carte Bancaire ou chèque cadeau.

Une facture peut être établie sur demande

KIT LOCATION DE VAISSELLE					
KIT	Composition d'un KIT	Tarif/kit	Quantité max. de kits disponible	Quantité souhaitée	Prix total (€)
1 KIT STANDARD 20 convives	20 assiettes + 20 couteaux + 20 fourchettes + 20 cuillères à café + 20 cuillères à soupe	5,00 €	25		
1 KIT OPTION 20 convives	20 tasses à café	5,00 €	4		
	20 coupes à glace	5,00 €	2		
	20 bols	5,00 €	9		
	20 assiettes à dessert	5,00 €	5		
	20 ramequins	5,00 €	9		
	5 saladiers	5,00 €	4		
	5 pichets	5,00 €	4		
	5 paniers à pain	5,00 €	4		
TOTAL LOCATION					

NB : la capacité maximale de réservation ne tient pas compte des réservations en cours

Charte de mise à disposition :

En louant la vaisselle de l'association Le TransiStore, vous vous engagez à :

- Remplir, dater et signer un contrat de location (à remettre au plus tard le jour du prêt)
- Effectuer le règlement (à remettre au plus tard le jour du prêt)
- Remettre une caution par chèque (non encaissé) à la signature du contrat

Le chèque de caution sera restitué après comptage et vérification de l'état de la vaisselle et le règlement de la vaisselle cassée ou non restituée le cas échéant

- Rendre la vaisselle propre, sèche et rangée dans les caisses prévues à cet effet à la date prévue
- Utiliser la vaisselle dans des conditions normales d'utilisation. La vaisselle réutilisable peut être lavée en lave-vaisselle
- Ne pas prêter vous-même la vaisselle à d'autres structures ou à des particuliers sans notre accord préalable
- Informer et sensibiliser tous les acteurs qu'il s'agit de vaisselle réemployée, réutilisable et consignée (des fiches de sensibilisation peuvent vous être fournies sur demande)
- Rembourser ou remplacer la vaisselle perdue ou cassée

Engagement :

L'emprunteur a lu la charte de mise à disposition, en accepte les termes et s'engage à les respecter.

Date et signature du prêteur
Pour Le TransiStore

Date et signature de l'emprunteur

Option de lavage:

Notre partenaire, Solidarité Emploi propose une option de lavage **sous confirmation**.

		Tarif / kit de 20	Quantité à laver	Prix total(€)
OPTION LAVAGE	NOMBRE DE KIT STANDARD A LAVER	10,00 €		
	NOMBRE DE KIT OPTION A LAVER	5,00 €		
TOTAL LAVAGE				

Un devis sur mesure peut être effectué si un très grand nombre de kits est à lever

Les éléments doivent être dérochés (plus de denrées alimentaires)

Pour le lavage, le règlement se fait par chèque distinct à l'ordre de Solidarité Emploi

Une facture peut être établie sur demande.

La vaisselle sera à apporter le mardi matin entre 8h30 et 12h, directement à Solidarité Emploi,
3 rue Martin Luther King 44240 La Chapelle-sur-Erdre

Pas de lavage possible pendant le mois d'Aout, ni entre le 15 Décembre et le 15 Janvier de chaque année